Nouans, le 10 juillet 2018

Chers Amapiens de TERR'EVILLES,

Le contrat de l'année 2017-2018 s'achève et toute l'équipe des Croq'Epines tient à vous remercier pour votre confiance et votre soutien qui s'expriment maintenant depuis plus de 4 ans via vos généreuses commandes de fromages.

Si vous le souhaitez, nous serions ravis de continuer l'aventure avec vous. Nous n'avons pas l'occasion de nous voir aux distributions, ce qui est dommage, mais la ferme vous est bien sûr ouverte et nous serions ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir notre petit monde. En attendant, nous transmettons à Odile des photos et quelques documents qui vous permettrons de mieux nous connaître.

Il ne vous aura pas échappé que les tarifs de fromages ont été augmentés. Il y a 2 principales raisons à cela :

1. la hausse du prix du carburant qui vous impacte directement puisque nous faisons plus de 500km pour vous livrer (frais heureusement partagés avec l'AMAP de Bonnelles)
2. la diminution drastique des aides et subventions de l'Etat et de l'Europe.

Pour ce dernier point et sans rentrer dans des détails trop techniques, il faut quand même expliquer ce qui se passe car l'agriculture française, notamment la bio et les éleveurs n'en finissent plus de plonger.
En 2015, les paysans engagés dans l'agriculture biologique renouvelaient leur contrat avec l'État et l'Europe. Nous nous engagions à produire selon le cahier des charges bio, à payer une certification, à nous faire contrôler. En contre-partie, l'État et l'Europe s'engageaient à nous verser des aides et des subventions pour que nous puissions continuer à produire et vendre en restant compétitifs face aux conventionnels et aux producteurs bio des autres pays.
En 2017 : mauvaise surprise. Après 2 années passées sans toucher les aides promises, nous apprenions que l'État avait mal calculé les montants à verser, que son enveloppe « aides bio » était très insuffisante. Ainsi, pour contenter un minimum tout le monde, il a été décidé de diminuer de moitié les aides versées et de les plafonner à 10 000€ par an et par producteur.
Pour les Croq'Epines, concrètement, nous sommes passés de plus de 5 000€ d'aides annuelles à à peine 2 000€. Ce qui fait un trou dans la trésorerie de 9 000€. Et nous n'avons toujours pas touché le peu que l'Etat et l'Europe daignent nous donner en aumône. Que faire quand les institutions ne tiennent pas leurs engagements et que les fournisseurs attendent d'être payer ?
Cela ne s'arrête malheureusement pas là. Pour les paysans (comme nous) installés dans les zones rurales difficiles (mauvaises terres, reliefs, éloignement des grands centres urbains et économiques), nous touchions également une prime pour nous aider à poursuivre notre activité dans ces zones défavorisées. Dès 2018, cette prime va être diminuée, mais sans que la Direction Départementale des Territoires puissent nous dire dans quelle proportion puisque'eux-mêmes l'ignorent.
Enfin, dès 2020, c'est l'ensemble des aides européennes pour les agriculteurs qui vont être diminuées, a priori à hauteur de 20-25%.

Le tableau est donc assez sombre. Plus que jamais nous aurons besoin de votre soutien. Nous ne pouvons faire autrement qu'augmenter le prix des fromages, mais en contre-partie, n'hésitez vraiment pas à venir nous rencontrer sur la ferme pour un moment de partage en pleine nature et un peu en dehors du temps !

Avec toutes nos amitiés,

Alexandra et toute l'équipe des Croq'Epines